



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Surveillance des PFAS dans les rejets aqueux ICPE

## Retour d'expérience et suites

### AQUAREF – Journée technique PFAS – 15/04/2025

**Malcolm Serrano-Alarcon** – Chargé de mission eau et ICPE - DGPR/SRT/SDRCP/Bureau des émissions industrielles

---

# AM du 20 juin 2023 - Dispositions

Qui rejette quoi et en  
quelles quantités ?

- Applicable aux ICPE A (31 rubriques visées + toute installation susceptible de rejeter des PFAS dans ses effluents)
  - ~3500 établissements concernés
- 3 campagnes d'analyses mensuelles consécutives sur :
  - 20 PFAS directive EDCH + paramètre AOF
  - Tout autre PFAS produit/utilisé/traité/rejeté
- Restitution des résultats dans l'application GIDAF

Arrêté du 20 juin 2023 relatif à l'analyse des substances per- et polyfluoroalkylées dans les rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement relevant du régime de l'autorisation

# AM du 20 juin 2023 – REX résultats

Résultats publiés et mis  
à jour mensuellement  
sur les sites des DREAL

## Sur plus de 3 000 établissements :

- **1 site sur 2** retrouve au moins un **PFAS**  $> 0,1 \mu\text{g/L}$
- dans **85 % des cas**, concentrations  **$< 1 \mu\text{g/L}$**
- **3 sites sur 4** retrouvent de **l'AOF**  $> 2 \mu\text{g/L}$
- **$\approx 55 \text{ kg}$**  de **PFAS** sont rejetés quotidiennement
- **TFA** représente  **$\approx 95 \%$**  du flux
- **250 kg** de **fluor organique** sont rejetés quotidiennement (méthode **AOF**)

# AM du 20 juin 2023 – REX mise en œuvre

## Difficultés

- Certaines substances sans étalon de mesure
- Contamination du matériel analytique
- Matrices complexes demandant une dilution, impliquant une augmentation des LQ
- Rapportage dans Gidaf

## Effet positif : amélioration des capacités d'analyse

- ✓ Développement de méthodes analytiques pour de nouvelles substances par les laboratoires
- ✓ Accréditations
- ✓ LQ de l'ordre du ng/L pour certaines substances

# Actions DGPR et inspection ICPE

## Circulaire ministre fixant les actions prioritaires de l'inspection pour 2025

- **Suppression et à défaut réduction** des émissions de PFAS
- **Plan d'action** à définir et mettre en œuvre par les exploitants, mise en œuvre contrôlée par l'inspection ICPE
- **Priorité sur les établissements avec les rejets les plus importants** en PFAS et en AOF

## En cours

- Action spécifique pour comprendre les écarts entre résultats AOF et somme des PFAS
- Prélèvement d'effluents de rejets de 11 établissements présentant des écarts importants
- Analyses ciblées et avec méthodes indiciaires (AOF/TOP) + NTS

# Actions DGPR et inspection ICPE

## Circulaire ministre fixant les actions prioritaires de l'inspection pour 2025

- **Analyses de boues** de stations d'épuration ICPE épandues comme matières fertilisantes dans le cadre d'un plan d'épandage
- Objectif de 20 installations au niveau national, réparties géographiquement

## Calendrier

- Sélection des établissements : fin S1 2025
- Prélèvements/Analyses : S2 2025

# Loi PFAS – Trajectoire nationale de réduction

## Article 2

*« Art. L. 523-6-1. - La France se dote d'une trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées des installations industrielles, de manière à tendre vers la fin de ces rejets dans un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la loi n° 2025-188 du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées. Cette trajectoire, la liste des substances concernées ainsi que les modalités de mise en œuvre du présent article sont précisées par décret. »*

- Décret prévu pour une publication en septembre 2025
- Elaboré par le BEI à la DGPR

# Projet d'AM pour la surveillance pérenne des PFAS dans les rejets aqueux ICPE

- Publication prévue pour S2 2025

## Pistes envisagées :

- Maintien du paramètre AOF
- Ajout de substances d'intérêts dont le TFA et le 6:2 FTSA dans les PFAS à analyser
- En réflexion : déclaration au format Edilabo dans Gidaf  
→ Besoin d'adapter ce format au cadre GIDAF

# Des questions ?

# Merci pour votre attention

**Malcolm SERRANO-ALARCON** – Chargé de mission eau et ICPE - DGPR/SRT/Bureau des émissions industrielles  
[malcolm.serrano-alarcon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:malcolm.serrano-alarcon@developpement-durable.gouv.fr)